

L'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de La Madeleine

Ouverte à tous, l'UTPAS est un service public de proximité. Quatre services vous accueillent et vous apportent des réponses adaptées selon vos préoccupations : accès aux droits, difficultés familiales, protection de l'enfance et de la santé...

L'Unité territoriale de prévention et d'action sociale (UTPAS) est un service public de proximité du [Département du Nord](#) qui intervient dans le domaine social et médico-social.

Les professionnels de l'UTPAS (assistants de service social, conseillères en économie sociale et familial, éducatrices spécialisées, médecins, puéricultrices, psychologues, sage-femme, conseillère conjugale, infirmières, conseiller socio-administratif, secrétaires médico-sociale, etc.), exercent au sein de quatre services.

Ces professionnels sont à vos côtés pour vous accueillir, vous orienter, vous accompagner et rechercher avec vous les réponses adaptées à votre situation.

Vous pouvez les rencontrer à l'UTPAS, dans les lieux de permanence ou de consultation ou à votre domicile. Pour tous renseignements et prise de rendez-vous, appelez le **03 59 73 79 50**.

Les services de l'UTPAS

Le Service Social Départemental (SSD)

Le SSD se compose d'assistants de service social et de conseillers en économie sociale et familiale. Ils vous accueillent au sein des UTPAS et vous aident dans le cadre de vos difficultés familiales, financières, de logement, d'éducation et de santé.

Vous pouvez les rencontrer à l'UTPAS, sur rendez-vous, à différents moments de votre vie :

- Si vous souhaitez connaître vos droits et démarches (arrivée d'un enfant, séparation de couple, accidents de la vie...)
- Si vous rencontrez des difficultés avec votre enfant ou si vous vous posez des questions dans sa prise en charge (difficultés pour se comprendre, comportement d'opposition, difficulté liée à l'autorité, sa scolarité...)
- Si vous rencontrez des difficultés financières vous empêchant de subvenir aux besoins de votre famille ou de payer vos factures
- Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches de logement (instruction de demande d'accès à un logement, impayés de loyer, procédure d'expulsion...)
- Si vous souhaitez reprendre un emploi mais que vous rencontrez des difficultés liées à la garde de vos enfants, à votre logement, à vos droits, etc.

Une **permanence sociale** sans rendez-vous est assurée à l'UTPAS tous les après-midi ouvrés de 13h30 à 16h30. Vous y rencontrerez un professionnel qui sera en mesure de vous donner une première réponse et serez dirigé vers les professionnels intervenants sur votre commune pour un suivi ou un accompagnement.

Service de Protection Maternelle Infantile (PMI)

Le service PMI est un service gratuit du département, ouvert à tous, qui participe à la promotion de la santé des futurs parents dès la grossesse et de l'enfant jusqu'à l'âge de 6 ans.

Un ensemble de professionnels est à votre disposition : médecins, sage-femme, infirmières, puéricultrices, psychologues, conseillère conjugale.

Toutes les demandes de rendez-vous pour les consultations ou visites à domicile se font auprès de l'UTPAS : 03 59 73 79 50

Vous attendez un enfant ?

Pour que la grossesse se déroule dans les meilleures conditions, le Département vous propose des consultations :

- À la Maison de la Famille sur rendez-vous : 38 rue de Quesnoy à Marquette-Lez-Lille, le mardi de 8h45 à 12h (accès : bus 50, arrêt Saint Jean de Dieu | liane 2, arrêt Lommelet à St-André-lez-Lille | C03, arrêt Saint Jean de Dieu)
- Au centre médico-social sur rendez-vous : 67 rue du Général Leclerc à St-André-lez-Lille, le vendredi de 8h45 à 12h (accès : bus L90, arrêt Foch | bus L1, arrêt Foch)

Le **suivi à domicile** : une sage-femme de la PMI peut assurer une surveillance de votre grossesse à votre domicile, à votre demande ou celle de votre médecin. Elle peut également apporter un soutien lors de votre retour à domicile après l'accouchement.

Vous enfant à moins de 6 ans ?

Les centres de Protection Maternelle et Infantile assurent un **suivi préventif de la santé** de votre enfant en vous proposant des consultations infantiles et des visites à domicile : vous serez accueillis en consultation par une équipe de puéricultrice, médecin, psychologue et secrétaire pour le suivi médical de votre enfant.

Vous y trouverez aussi du soutien pour vous accompagner dans votre parentalité, ainsi que des conseils autour de l'allaitement, l'alimentation, les soins, le sommeil, les jeux...

La puéricultrice peut vous proposer des **visites à domicile** lors des premiers mois de votre enfant afin de répondre à toutes vos interrogations.

La **permanence de la puéricultrice** se déroule sur rendez-vous au centre de PMI au 61 rue Georges Pompidou à La Madeleine, le vendredi matin de 8h45 à 11h30.

Les **consultations** ont lieu au centre de PMI sur rendez-vous : 61 rue Georges Pompidou à La Madeleine, les lundi de 13h30 à 16h30 et mardi de 8h45 à 11h30.

Un **bilan de santé** en école maternelle est proposé aux enfants scolarisés sur la commune, âgés de 4 ans afin de dépister les éventuels troubles sensoriels (audition et vision de l'enfant), les problèmes comportementaux, les troubles du langage ou les anomalies staturo-pondérales (croissance ou obésité de l'enfant).

La planification familiale

Vous souhaitez parler librement, en toute confidentialité, d'amour, du couple, du corps, de sexualité, de grossesse ? Vous souhaitez une contraception, un diagnostic de grossesse, un dépistage d'infection sexuellement transmissible (IST) ?

Une équipe de professionnels vous accueille pour des informations, des entretiens, de consultations médicales d'accès gratuit. Les consultations ont lieu :

- À la Maison de la Famille sur rendez-vous : 38 rue de Quesnoy à Marquette-Lez-Lille, le mardi de 8h45 à 12h (accès : bus 50, arrêt Saint Jean de Dieu | liane 2, arrêt Lommelet à St-André-lez-Lille | C03, arrêt Saint Jean de Dieu)
- Au centre médico-social sur rendez-vous : 67 rue du Général Leclerc à St-André-lez-Lille, le vendredi de 8h45 à 12h (accès : bus L90, arrêt Foch | bus L1, arrêt Foch)

Service Enfance

Le service Enfance se compose d'assistants de service social et d'éducateurs spécialisés. Il mène des **actions de prévention et de protection** auprès des enfants et de leur famille lorsqu'ils rencontrent des difficultés : aides et accompagnements des parents, actions de soutien à domicile, accueil et suivi des enfants confiés à l'ASE, accès des jeunes à leur autonomie...

Les interventions s'inscrivent :

- dans le cadre de la protection administrative sur demande des parents puis décision du Président du Département
- ou dans le cadre de la protection judiciaire sur demande du Procureur de la République, du Substitut des mineurs ou du Juge pour enfants.

Le service de Prévention santé (SPS)

Les consultations de **prévention médico-sociale** proposées dans les SPS du département visent à **améliorer l'accès aux soins et à la prévention**.

Le SPS de La Madeleine se situe au 105 rue Yves Decugis à Villeneuve d'Ascq. Pour tous renseignements et prise de rendez-vous appeler au 03 59 73 86 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accès : métro ligne 1 : arrêt Triolo face au n°80, Ferme Dupire (GPS : indiquez le numéro 80 - Ferme Dupire, le n°105 n'étant pas reconnu).

Le service prévention santé propose diverses consultations :

- Consultation CeGIDD : Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections VIH, des hépatites virales et des Infections Sexuellement Transmissibles (dépistage des infections sexuellement transmissibles, des hépatites B et C et du virus du sida, traitement des IST (hors hépatites et VIH)
- Consultation CLAT : Centre de Lutte anti-tuberculeuse (dépistage et prévention de la tuberculose)
- Consultation de vaccination : mise à jour des vaccinations

Ces 3 consultations sont proposées sur rendez-vous le mardi de 13h30 à 19h

- Consultation de prévention médico-sociale : faire le point sur sa santé et envisager un accompagnement Le rendez-vous est fixé en fonction de l'évaluation de l'équipe et du besoin repéré.

Les accompagnements santé peuvent être individuels ou collectifs :

Accompagnement individuel

Assuré par des médecins, des infirmiers ou des assistants sociaux, en fonction de la situation, il est proposé pour :

- Repérer les difficultés de la personne et l'aider à accéder à sa santé
- Conseiller et orienter vers des professionnels spécialisés ou vers une structure de santé adaptée à la situation
- Permettre à la personne de retrouver une autonomie grâce à un parcours sur mesure
L'accompagnement s'exerce dans la durée avec des objectifs définis par la personne et avec son accord

Accompagnement collectif

Sous forme d'actions de prévention auprès de groupes : allocataires du RSA, publics vulnérables... Il est organisé soit en tant que porteur de projet, soit en transversalité avec d'autres services du Département, soit en partenariat avec des établissements ou des associations.

Il vise un changement de comportement pour les personnes qui y participent. Grâce aux informations, conseils et échanges au sein du groupe, les personnes deviennent actrices de leur santé.

Bilan de santé

Les équipes des SPS peuvent vous accompagner et vous orienter vers des bilans de santé adaptés à vos difficultés de santé, au plus proche de chez vous, en lien avec l'Institut Pasteur de Lille.

UTPAS (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale)

189 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
France

[03 59 73 79 50](tel:0359737950)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

https://lenord.fr/jcms/j_6/accueil